

## COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 25 OCTOBRE 2018

### Présents :

Elisabeth FOREST, Maire, Régis BONNEFOY, 1<sup>er</sup> Adjoint, Gérard BALTHAZARD, 3<sup>ème</sup> Adjoint, Hervé BERNARD, Michel CHARDON, Martine MANCIER, Philippe SABATIER, Marjolaine FERRAPIE, Conseillers Municipaux

### Absents excusés :

Monique CHARDON, 2<sup>ème</sup> Adjoint, Sophie VIRICEL, David THOMAS, Conseillers Municipaux.

### Absente :

Aurélie VILLARD, Conseillère Municipale.

Régis BONNEFOY est désigné secrétaire de séance.

Le compte rendu de la réunion du conseil municipal du 06 septembre 2018 établi par Hervé BERNARD est approuvé.

## FINANCES

### BUDGET CHAUFFERIE

Madame le Maire rappelle que depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2007, la commune a transféré la compétence « production et distribution de chaleur » au Syndicat Intercommunal d'Energies du département de la Loire (SIEL).

Elle indique que :

- comme chaque année, début 2018, le SIEL a notifié le montant de la contribution annuelle se rapportant à ce transfert de compétence. La somme notifiée constitue la prévision budgétaire 2018 votée par le conseil municipal au mois de mars.
- fin mai le SIEL a informé la commune d'une majoration de 6.05% pour l'exercice en cours.

Bien que ses demandes d'explications soient restées sans réponse satisfaisante du SIEL, Madame le Maire propose un virement de crédits qui permettra de couvrir la dépense supplémentaire.

Les élus déplorent cette situation qui aurait pu être anticipée par le SIEL étant donné que le renouvellement du contrat de maintenance des installations qui a justifié la majoration de la contribution date du mois d'octobre 2017.

La décision modificative suivante est votée à l'unanimité :

| Désignation   | Diminution sur crédits ouverts | Augmentation sur crédits ouverts |
|---|--------------------------------|----------------------------------|
| D 615221 : Bâtiments publics                        | 1 600,00 €                     |                                  |
| <b>TOTAL D 011 : Charges à caractère général</b>    | <b>1 600,00 €</b>              |                                  |
| D 65548 : Autres contributions                      |                                | 1 600,00 €                       |
| <b>TOTAL D 65 : Autres charges gestion courante</b> |                                | <b>1 600,00 €</b>                |

## **RECENSEMENT DE LA POPULATION**

Madame le Maire informe le conseil municipal que la prochaine enquête de recensement aura lieu du 17 janvier au 16 février 2019 et qu'il convient le recrutement des agents recenseurs qui assureront la collecte des informations.

Sur proposition de Madame le Maire, à l'unanimité, le conseil municipal :

- décide le recrutement de deux agents recenseurs,
- fixe la rémunération brute forfaitaire à 1 100 € dans l'hypothèse où il s'agit de personnes recrutées temporairement pour assurer ce travail,
- dit que si l'agent recenseur est un agent communal travaillant à Jonzieux, il sera agent recenseur en plus de ses fonctions habituelles et percevra des indemnités horaires pour travaux complémentaires ou supplémentaires suivant la réglementation.

## **TRAVAUX ET PROJETS EN COURS**

### **MAISON DE SANTE**

Madame le Maire et Régis Bonnefoy font part de leurs difficultés pour trouver un remplaçant au docteur Cottalorda.

Il apparaît que l'évolution de la profession et sa féminisation ne sont pas favorables à l'installation de jeunes médecins en secteur rural ; de nouvelles pistes sont à l'étude.

Une annonce vient d'ailleurs d'être publiée dans SOS Villages.

### **ASSAINISSEMENT**

Régis Bonnefoy rappelle que la commune a confié à Sinbio la réalisation d'une étude de faisabilité en vue du remplacement des lagunages du bourg et de Basmouche : les rapports de mesures et les levés topographiques sont terminés. Il précise que le mode de traitement annoncé comme étant actuellement le plus efficace pour une capacité de 1000 éq/hab est le filtre planté de roseaux.

Il informe le conseil municipal d'un défaut d'étanchéité du bassin d'aération de la lagune du bourg constaté il y a un peu plus d'un mois. Une réunion avec les différents services concernés a eu lieu mardi 23 octobre. Des mesures d'urgences adaptées, dont le coût serait de l'ordre de 5 000 € H.T., seront mises en œuvre rapidement.

En ce qui concerne le lagunage de Basmouche, en raison de la sécheresse, le phénomène habituel de dilution ne se produit plus, ce qui conduit à une baisse de la qualité des rejets.

Le conseil municipal est favorable aux différentes actions engagées ayant pour but la protection de l'environnement.

### **SALLE POLYVALENTE**

Les travaux de réhabilitation de la salle polyvalente se poursuivent.

La nouvelle porte d'entrée principale sera installée très prochainement.

Les châssis vitrés du gymnase seront remplacés début 2019.

## **VOIRIE – EMBELLISSEMENT**

### **VOIRIE**

Gérard Balthazard fait le bilan des travaux de voirie réalisés par Eiffage. La réfection de la rue de la Canetière et les nouveaux trottoirs ainsi que la signalisation permettent de sécuriser le secteur allant des lotissements du quartier de Jabrin / les Chers jusqu'à la salle polyvalente.

### **EMBELLISSEMENT**

Hervé Bernard informe le conseil municipal que la remise des prix du concours communal de fleurissement aura lieu le samedi 03 novembre à 11 heures, salle André Royon.

Il rappelle que l'atelier sur le thème « *Au jardin, je réduis ma consommation d'eau, les trucs et astuces du jardinier* » prévu au mois de juin dans le cadre des « Rendez-vous de mon Parc », n'a pas eu lieu. Le Parc Naturel Régional du Pilat ainsi que le Centre Permanent d'Initiation à l'Environnement (CPIE) de Marlihes organiseront une animation sur ce thème à Jonzieux, salle André Royon, le mardi 20 novembre de 18 h à 20 h.

### **TRES HAUT DEBIT - THD**

Régis Bonnefoy fait le point sur l'avancement de la mise en place de la fibre. Il déplore les retards qui touchent la plupart des communes dans lesquelles des travaux sont en cours. Ces retards sont principalement dus à la défaillance des infrastructures existantes. La réunion publique devrait se dérouler au printemps prochain.

## **COMMUNICATION**

Madame le Maire présente le planning de préparation du prochain bulletin municipal.

## **SYNDICAT DES EAUX**

Régis Bonnefoy confirme les incertitudes quant aux modalités et au calendrier d'évolution des transferts des compétences eau et assainissement.

Il fait le point sur l'avancement des travaux de construction de la nouvelle station de traitement de l'eau de Lherbret et confirme que, compte tenu de la prochaine remise en service du barrage des Plats et du passage de l'ancienne à la nouvelle station, jusqu'au printemps 2019, l'eau sera conforme aux normes des eaux de distribution mais les usagers pourront subir quelques désagréments.

Madame le Maire informe le conseil municipal de la publication d'un nouvel arrêté préfectoral en date du 1<sup>er</sup> octobre portant limitation provisoire de certains usages de l'eau et classant la commune en situation d'alerte renforcée.

Madame le Maire informe le conseil municipal qu'à la demande des agriculteurs, dont un représentant a été reçu en mairie, un courrier a été adressé à Monsieur le Préfet pour attirer son attention sur leur situation alarmante en raison de la sécheresse. Elle ajoute que de nombreuses actions sont menées auprès des pouvoirs publics depuis la rentrée.

## **SICTOM VELAY-PILAT**

Michel Chardon donne le compte rendu du comité syndical du 10 octobre au cours duquel le principal point abordé a été le lancement d'un appel d'offres relatif au traitement des déchets. Il présente les différentes possibilités, fait part des enjeux du changement du mode de traitement en particulier quant à l'évolution de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères.

Le choix du prestataire devrait intervenir lors du comité syndical de décembre.

## **SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ENERGIES DU DEPARTEMENT DE LA LOIRE (SIEL)**

Régis Bonnefoy donne le compte rendu de la réunion au cours de laquelle le SIEL a présenté le bilan annuel 2017 de la maintenance de l'éclairage public. Il rappelle qu'il reste 73 lampes à vapeur de mercure à remplacer. Dans le double objectif de faire des économies et de protéger l'environnement, plutôt que de choisir l'extinction de l'éclairage public la nuit, l'abaissement de l'intensité lumineuse de 23 h 30 à 5 h 30 est envisagée.

La convention de transfert de la compétence optionnelle « éclairage public » au SIEL arrivant à son terme le 31 décembre 2018, le conseil municipal décide de la renouveler pour six ans à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019.

## **COMMUNAUTE DE COMMUNES DES MONTS DU PILAT**

Madame le Maire donne le compte rendu du conseil communautaire du 9 octobre :

- Décision du bureau et du président prises par délégation du conseil communautaire (subventions, fonds de concours...);
- Modification des critères d'attribution des places en crèche ;
- Approbation de la convention d'attribution de la délégation de service public pour la gestion et l'exploitation des crèches de Saint Genest Malifaux, Planfoy et Jonzieux avec la société Léa et Léo ;
- Attribution de subventions à plusieurs entreprises dans le cadre des dispositifs d'aides financières votés en début d'année 2017 par le conseil communautaire.

Elle ajoute qu'avec Régis Bonnefoy, elle a participé à une réunion de la commission Grands Projets ; les dossiers étudiés ont été les suivants :

- Maison de service au public de Saint Genest Malifaux ;
- Très Haut Débit ;
- Espace numérique et de travail partagé de Bourg Argental ;
- Parc éolien.

## **AFFAIRES SOCIALES ET SCOLAIRES**

### **SEMAINE BLEUE**

Tous les participants sont très satisfaits de l'animation intergénérationnelle organisée le 12 octobre dans le cadre de la Semaine Bleue.

## **QUESTIONS DIVERSES**

### **SALLE POLYVALENTE**

Sur proposition du bureau des adjoints,

Considérant que :

- Monsieur Noël Grange, décédé le 08 août 2018, s'est illustré par son implication dans l'évolution du basket à Jonzieux, notamment lors de la création du Basket Club Jonzieux Marlhès (BCJM) ainsi que par son engagement au niveau département puisqu'il était président du Comité de la Loire ;
- La famille de Monsieur Grange est tout à fait favorable à cette proposition.

Le conseil municipal décide de dénommer le gymnase de la salle polyvalente « gymnase Noël Grange ».

Une cérémonie officielle sera organisée le 16 février.

### **ECONOMIE**

Madame le Maire rappelle l'importance du maintien et du développement de l'activité commerciale et artisanale à Jonzieux et fait part de plusieurs projets. Le conseil municipal confirme l'implication de la commune qui doit se limiter au cadre réglementaire.

Elle présente une synthèse des aides susceptibles d'être allouées aux porteurs de projets.

### **PARC NATUREL REGIONAL DU PILAT**

Madame le Maire et Michel Chardon présentent le bilan du congrès des parcs naturels régionaux qui s'est déroulé dans le Parc du Pilat au mois d'octobre.

### **CPIE DES MONTS DU PILAT (CPIE)**

Hervé Bernard fait part du succès des manifestations, animations et ateliers organisés à l'occasion :

- Du 40<sup>ème</sup> anniversaire du CPIE de Marlhès.
- Des rencontres régionales des CPIE.

Il rappelle l'importance des missions du CPIE : accueil, pédagogiques, lutte contre les plantes invasives... et des contraintes liées à l'entretien des locaux.

### **ANIMATIONS – COMMEMORATIONS**

Le forum des associations a connu une fréquentation satisfaisante. Les élus remercient les associations qui ont participé et déplorent que certaines associations n'aient pas été représentées.

Le bilan des festivités de la vogue est très positif.

La cérémonie à la mémoire des victimes de toutes les guerres aura lieu le dimanche 11 novembre à 11 h 30.

**Prochaine réunion du conseil municipal : Jeudi 6 décembre à 20 heures.**